



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrats territoriaux d'exploitation

Question écrite n° 53339

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la mise en place du contrat territorial d'exploitation (CTE) instauré par la loi d'orientation agricole n° 99-574 du 9 juillet 1999. Au cours de nombreuses discussions consacrées à la création du CTE, son ministère s'était fixé comme objectif la signature de 10 000 CTE en 1999 et de 40 000 en 2000. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser, d'une part, la date à laquelle les premiers CTE ont pu être signés, d'autre part, le nombre total de CTE signés à ce jour en France (en faisant la distinction entre 1999 et 2000) et, de la même manière, le nombre total de CTE signés pour chacun des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1999 et jusqu'à ce jour en 2000.

Texte de la réponse

A la fin du mois de décembre 1999, plus d'une centaine de contrats territoriaux d'exploitation (CTE) étaient signés dans dix-sept départements. A la même époque, aucun CTE n'avait été signé dans les départements de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (PACA). Au 8 décembre 2000, plus de 4 200 CTE ont reçu un avis favorable de la part des commissions départementales d'orientation de l'agriculture (CDOA) de 94 départements dont plus de 2 600 ont été signés depuis le début de l'action. Pour la région PACA, 94 CTE ont fait l'objet d'un avis favorable des CDOA avec 81 contrats signés. Par département, la situation est la suivante pour les CTE signés : Alpes de Haute-Provence (7), Haute-Provence (7), Hautes-Alpes (19), Alpes-Maritimes (7), Boûches-du-Rhône (21), Var (6) et le Vaucluse (21)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53339

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6285

Réponse publiée le : 22 janvier 2001, page 427